



Ligue Régionale Grand Est de Basketball **Commission Sportive Régionale Seniors U21**

INFORMATIONS 2026-2027

LES ENGAGEMENTS 2026-2027 PROCEDURE - INFORMATIONS

1. Engagements en Championnats Régional Seniors Féminins et Masculins :

Les associations sportives dont au moins une équipe est appelée à participer à un Championnat Régional Seniors au cours de la saison 2026-2027 ont l'obligation de saisir et de valider leur engagement.

Où ?

Sur FBI, vous devez aller dans l'onglet « Compétitions » puis « Engagements ». Lien vers FBI V2 : <https://extranet.ffbb.com/fbi/connexion.fbi?invalidate=true>

L'accès à FBI V2 est aussi disponible sur le site de la FFBB : www.ffbb.com dans l'onglet « MES OUTILS » puis « FBI – EXTRANET ».

Quand ?

Du mardi 7 juillet 2026 à 12 heures au dimanche 19 juillet 2026 à 18 heures.

Si vous avez des questions sur les engagements ?

Nous vous invitons à envoyer un mail à : cs.seniors@lrgeb.fr

Vous trouverez en pièce jointe la notice explicative. Nous vous remercions de bien vouloir la lire attentivement avant de renseigner le dossier d'engagement car des modifications significatives ont été apportées.

En cas de changement de correspondant principal par rapport à la saison 2025 – 2026, nous vous remercions de bien vouloir effectuer la modification auprès de votre Comité Départemental/Territorial le plus rapidement possible.

Pour les associations sportives ne souhaitant pas s'engager ou se réengager en Championnat Régional pour la saison prochaine, nous vous remercions de bien vouloir en informer le plus rapidement possible la Commission Sportive Régionale Seniors par mail à cs.seniors@lrgeb.fr avec en pièce jointe un courrier signé du (de la) Président(e), copie à votre Comité Départemental/Territorial.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Si vous souhaitez être engagé en IE-CTC ou si vous ne souhaitez plus l'être, nous vous remercions de ne pas compléter votre engagement et de bien vouloir envoyer un mail à : cs.seniors@lrgeb.fr

L'engagement en Championnat Régional ne sera validé qu'après réception du droit financier lié à l'engagement.

2. Contraintes pour l'établissement des calendriers

Un mode opératoire unique de transmission des contraintes des clubs est mis en place. Aucune demande reçue par mail, par courrier ou par quelconque intermédiaire que ce soit ne sera prise en compte. Nous invitons les clubs à poser en une seule fois l'ensemble de leurs demandes sur le formulaire d'engagement. Seules les contraintes indiquées sur le formulaire d'engagement pourront, dans la mesure du possible, être prises en considération.

Lorsque vous avez des contraintes de dates, nous vous remercions de bien vouloir nous les transmettre en indiquant les journées concernées entre parenthèses.

ATTENTION : Pour les clubs souhaitant le couplage de rencontres de Championnat Régional, de Championnat National où le jour, l'horaire et le lieu sont identiques, l'association sportive recevable doit prendre, s'il y a impossibilité de couplage, toutes les dispositions pour proposer des aménagements. Elle doit ainsi prévoir, si besoin, une salle pour chacune des équipes en cas de refus du club adverse.

3. Salles

Pour garantir des conditions de pratique uniformes et sécurisées, tout club engagé en Championnat Régional doit disposer, au moment de la reprise de la compétition, d'une salle conforme au classement fédéral ou Régional requis, selon la réglementation en vigueur. **Tout équipement utilisé doit être classé et conforme au niveau requis.**

Aucun match ne pourra être désigné dans une salle non classée ou non conforme, hors dérogation expresse de la Commission Fédérale Équipements (cf-equipements@ffbb.com).

En cas d'inadéquation, le club devra organiser ses rencontres dans un équipement conforme aux dispositions réglementaires.

Dans le cadre de l'évolution du classement des équipements sportifs (passage des catégories H1 à H3 vers S1 à S5), une période transitoire d'une saison sportive est prévue afin de permettre une adaptation progressive des clubs et des collectivités. Vous trouverez ci-dessous un tableau de correspondance entre les niveaux actuels et futurs :

Tableau de correspondance – Réglementation équipements sportifs

Ancien classement	Nouveau classement	Correspondance niveaux de jeu	Observations
H1	S1 / S2	Niveau CD et régional RM2/RF2/U21	Non éligible Championnat de France
H2	S3	PNM/PNF - NM3/NF3 NM2/NF2 - NF1 - LF2	
H3	S4 / S5	NM1, ELITE 2, BETCLIC ELITE, LBWL	S4 = requis pour NM1 S5 = requis pour Élite 2, Betcllic ELITE et LBWL

4. Feuille de marque électronique (e-Marque V2)

La feuille de marque électronique (e-Marque V2) est obligatoire pour toutes les compétitions (Coupes Régionales et Championnats Régionaux) organisées par la LRGEB.

L'ensemble des documents relatifs à la mise en place de l'e-Marque sont à consulter sur le site Internet de la FFBB dans l'onglet « FFBB » / « OTM » / « e-Marque » (<http://www.ffbb.com/ffbb/officiels/otm/e-marque>).

La définition d'un responsable e-Marque est obligatoire au moment de l'engagement. La mission principale de celui-ci est d'assurer le lien entre les intervenants e-Marque dans leur club (OTM association recevante ou OTM désignés) et les instances régionales afin de faciliter la communication entre la Commission Sportive Régionale Seniors et les clubs engagés en Championnat Régional.

Ce correspondant est obligatoire mais peut être modifié à tout moment au cours de la saison sportive. En cas de changement au cours de la saison, nous vous remercions de bien vouloir envoyer un mail à cs.seniors@lrgeb.fr.

5. Chartes d'engagements (PNF et PNM) STATUT JOUEURS-EUSES CF-PN

En ce qui concerne les chartes d'engagements des groupements sportifs, le Bureau Fédéral de la FFBB vous informe que celles-ci demeurent une condition d'engagement des clubs de PNF et de PNM pour la saison 2026 - 2027. De ce fait, les chartes d'engagements devront être signées par chaque président(e) et retournées dans le même temps que le dossier d'engagement du club.

Si la charte d'engagements n'est pas transmise avec le dossier d'engagement, alors le club ne sera pas engagé dans une compétition Championnat de France / Pré-Nationale pour le motif suivant : refus d'engagement.

Pour votre information, les chartes d'engagements des joueurs/ses (Statut CF-PN) constituent, de nouveau sur la saison 2026 - 2027, une condition de participation pour évoluer dans les divisions citées ci-dessus.

RAPPEL : Le Statut CF-PN doit être adressé au Comité Départemental/Territorial d'appartenance pour que celui-ci le saisisse dans FBI.

Pour toute question à ce sujet, nous vous invitons à envoyer un mail à ccgcfpn@ffbb.com.

6. Trophées Coupe de France Seniors F et M

Les engagements des équipes ne sont pas automatiques pour les Trophées Coupe de France Seniors Masculins et Féminines (saison 2026 - 2027). Ils se font sur la base du volontariat pour toutes les équipes. *Voir la note régionale d'information « ENGAGEMENT TROPHÉE COUPE DE France » en date du 16 juin 2026*

Les formules des Trophées Coupes de France Seniors seront présentées au Comité Directeur/Bureau Fédéral de début juillet 2026.

7. Coupes Régionales Grand Est Seniors F, M et U21M

A compter de cette saison la participation aux deux Coupes Régionales Seniors F et M « Coupe du Grand Est » sont ouvertes aux équipes issues des Championnats Nationaux NF3 et NM3.

- a) Tout engagement en Coupes Régionales « Coupe du Grand Est » (SM, SF et U21M) se fait sur le volontariat et via un formulaire FORMS :

<https://forms.office.com/e/B6wBkrmEtJ?origin=lprLink>

- b) La période d'engagement est ouverte du mardi 7 juillet 2026 à 12 heures au dimanche 16 août 2026 à 18 heures.
- c) Les équipes nationales entreront en compétition au mois d'avril.
- d) Une coupe dite « Coupe Consolante » sera créée en parallèle et celle-ci regroupera toutes les équipes régionales (SF-SM) éliminées des Coupes Régionales « Coupe du Grand Est » après entrée en compétition des équipes nationales.
- e) Les finalistes des différentes coupes, « Coupe du Grand Est », « Coupe Consolante » SF/SM et Coupe Grand Est U21M seront réunis en un même lieu pour y disputer toutes les finales.

8. Engagement en Championnat Régional RMU21

Les engagements en Championnat Régional U21 Masculin (RMU21) se font sur la base du volontariat.

La formule du championnat sera mise en place début septembre et celle-ci dépendra du nombre d'équipes engagées dans la compétition.

- a) Tout engagement en Championnat Régional U21 Masculin (RMU21) se fait sur le volontariat et via un formulaire FORMS :

<https://forms.office.com/e/pUuz9rwfP8?origin=lprLink>

- b) La période d'engagement est ouverte du mardi 7 juillet 2026 à 12 heures au lundi 7 septembre 2026 à 18 heures.

9. Les phases finales, finales fours

La Commission Sportive Régionale Seniors souhaite modifier les formules des différentes phases finales et regrouper en un même lieu, sur un WE, toutes les finales régionales pour les titres de champions et en faire une véritable fête du basket régional.

La formule. Les phases finales se joueraient sur 3 WE :

- a) Deux WE pour les demi-finales qui se joueraient en 2 rencontres en aller-retour ;
- b) Et le troisième WE regroupera tous les finalistes pour attribuer les titres.

Le calendrier général de la saison 2026 - 2027 est téléchargeable sur le site Internet de la LRGEB : <https://www.lrgeb.fr/actualites-sportives/>

10. Points divers

La diffusion de la composition des poules et des calendriers des Championnats Régionaux est prévue, au plus tard, 1^{ère} semaine d'août 2026.

La diffusion des calendriers régionaux précédant celles des Championnats Nationaux les couplages rencontres nationales / rencontres régionales ne pourront pas être effectués. Il reviendra alors aux clubs nationaux de nous signaler par e-mail en y indiquant les éventuels couplages, numéro de la rencontre nationale, numéro de la rencontre régionale, date de la rencontre. A réception de ces éléments la CSRS se chargera de traiter les couplages

11. Tous les outils pour agir en faveur d'un basket respectueux

Au-delà de la performance sportive, l'engagement en Championnat Régional est l'occasion pour chaque club de s'affirmer comme un acteur engagé en faveur d'un basket respectueux et exempt de toute forme d'incivilité.

Pour accompagner les clubs dans cette démarche, la Fédération Française de Basketball met à leur disposition une boîte à outils.

Cette boîte à outils rassemble de nombreuses ressources permettant d'agir concrètement sur les terrains et en dehors, afin de prévenir les violences, lutter contre les incivilités et promouvoir le respect de l'ensemble des acteurs de la rencontre.

Parmi les outils à votre disposition :

- a) Des outils de communication
- b) Des vidéos de sensibilisation (Tous engagés, Le relou du club, Les parents)
- c) Des outils de sensibilisation
- d) Des fiches fonctions

Chaque club a le pouvoir d'agir. En vous appropriant ces outils, disponible auprès de la FFBB, vous contribuez activement à faire du basket un espace de respect, de partage et de convivialité.

Laurent KULINICZ
*Président de la Commission Sportive
Régionale Seniors U21*